

## TITRE ASRA B&D Agent de Sécurité Renforcé Armé catégories B&D

## DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

### Public Concerné



Toutes les personnes ayant une formation comme Agent de Prévention et de Sécurité à jour de leur carte professionnelles.

### Objectif



Être capable d'exercer l'activité d'agent de sécurité renforcé armé en catégorie B&D en maîtrisant le cadre juridique, la réglementation et intervenir en secourisme tactique.

### Prérequis



- Détenition d'un CQP ou Titre Agent de Prévention et de Sécurité.
- Carte professionnel CNAPS pour l'activité surveillance et gardiennage à jour
- Avoir validé les tests de compréhension écrite et orale de niveau B1 de la langue Française.
- Avoir validé les tests de vérification des compétences APS.
- Avoir validé les tests psychotechniques.
- Avoir satisfait aux tests physiques
- Avoir remis un CV et lettre de motivation
- Avoir satisfait à un entretien avec un expert métier.
- Être titulaire d'une autorisation préalable du CNAPS spécifique à l'ASRA.
- Fournir un certificat médical de moins de 6 mois, d'aptitude à la pratique sportive en compétition, de non contre-indication à la pratique d'une arme de catégorie B et D ainsi qu'à la pratique d'une activité de self défense.
- Posséder un certificat de secourisme valide de moins de 2 ans.

### Effectif Maximum



Le nombre de participant est fixé de 4 à 12 personnes maximum.

### Durée



160 heures hors examen  
17 heures d'examen  
Total : 177 heures

### Validation



TITRE ASRA certification professionnelle de niveau IV certifié par l'UNAFOS.

### Matériel Utilisé



- PC Sécurité
- Moyens de communication
- Dojo
- Armement catégories B et D
- Stand de tir

### Responsable Pédagogique



Mme DROSCHÉL Lila

### Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur [iesc.fr](http://iesc.fr).

## UV1 : CONNAITRE ET MAITRISER LE CADRE JURIDIQUE

14h

- C 1.1 : Connaître et appliquer le cadre juridique d'usage des armes de catégorie B et D pour acquérir, détenir, transporter, et éventuellement faire usage de ses armes dans le respect des consignes et textes réglementaires.
- C 1.2 : Identifier et maîtriser la réglementation spécifique à l'acquisition, à la détention, au transport et à l'usage de l'armement pour chaque catégorie d'armes (B et D) :
  - Code de sécurité intérieure,
  - Code pénal et code de procédure pénale,
  - Code de déontologie,
  - Dispositions particulières à la fonction.
- C 1.3 : Mesurer les sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions réglementaires.
- C 1.4 : Comprendre et maîtriser l'application des principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes de catégorie B et D.
- C 1.5 : Connaître et comprendre les autres cadres juridiques d'utilisation des armes (notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre) pour assurer une coordination et un continuum global de sécurité.
- C 1.6 : Analyser les contextes spécifiques liées à l'armement : travail en binôme, neutralité, positionnement avec les agents non-armés, relations avec le public.
- C 1.7 : Se préparer efficacement à effectuer une mission avec arme de catégorie D (et B), dans les conditions requises à l'exercice de sa mission d'agent armé (en catégorie D et B)

## UV2 : CONNAITRE ET MAITRISER LES CARACTERISTIQUES ET LES REGLES DE SECURITE LIEES AUX ARMES DE CATEGORIE D.

3h

- C 2.1 : Identifier et décrire les caractéristiques techniques des armes et leurs règles d'entretien.
- C 2.2 : Comprendre et décrire les différents modes de fonctionnement, les effets des armes et les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme.
- C 2.3 : Connaître et maîtriser les conditions d'utilisation des armes de protection de type aérosols (type et quantité, risques en fonction des emplois, effets tenant compte des conditions climatiques et des zones d'usage).
- C 2.4 : Connaître et mettre en œuvre les procédures réglementaires de stockage, de traçabilité, de transport d'armement de catégorie B et D.

### Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes.

## UV3 : PRATIQUER L'ARMEMENT DE CATEGORIE D

32h

- C 3.1 : Effectuer, à mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave).

- C 3.2 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique.
- C 3.3 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa.
- C 3.4 : Maîtriser l'entrave seul ou avec plusieurs autres agents et avec plusieurs types d'entraves.
- C 3.5 : Analyser le contexte et s'adapter aux différentes situations de violence rencontrées.
- C 3.6 : Utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D.

### Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes.
- Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité.

## UV4 : PREVENIR ET INTERVENIR DE MANIERE GRADUÉE

28h

- C 4.1 : Prévenir les situations à risque en analysant la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (opérer la reconnaissance des lieux, identifier le contexte, repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, pour agir en discrétion).
- C 4.2 : Travailler en binôme et en équipe.
- C 4.3 : Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention et avoir procédé auparavant à la dissuasion des assaillants pour éviter autant que possible le recours aux armements.
- C 4.4 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours
- C 4.5 : Mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interpositions adaptées).
- C 4.6 : Savoir réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense.

### Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes.
- Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité.

## UV5 : MAITRISER LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES ARMES DE CATEGORIE B ET LEURS REGLES DE SECURITE, DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE

4h

- C 5.1 : Connaître et maîtriser le fonctionnement et l'entretien des armes de catégorie B.
- C 5.2 : Connaître et pouvoir mettre en œuvre les règles de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégorie B.
- C 5.3 : Connaître et appliquer les règles de sécurité liées aux armes de catégories B.

Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.
- Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité.

## UV6 : PRATIQUER LES MISSIONS DE SURETE D'AGENT ARME AVEC ARMEMENT DE CATEGORIE B

52h

- C 6.1 : Maîtriser l'usage d'un aérosol de catégorie B.
- C 6.2 : Manipuler un revolver ou une arme de poing en sécurité, en milieu professionnel.
- C 6.3 : Comprendre et appliquer les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir.
- C 6.4 : Identifier les conséquences du tir sur les différentes zones létales et maîtriser les fondamentaux du tir (tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée, respiration, maîtrise de la détente).
- C 6.5 : Effectuer un rechargement d'urgence et tactique des armes prévues par la législation pour la catégorie B.
- C 6.6 : Résoudre un incident de tir.
- C 6.7 : Tirer efficacement et en parfait respect des règles et conditions, avec les armes prévues par la législation, les quantités de munitions prévues (tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance, tirs d'intervention, tirs derrière protection, tirs et déplacements, tirs de synthèse).

Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes
- Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité.

## UV7 : AGIR EN PRIMO-INTERVENANT : PRATIQUE LE SECOURISME TACTIQUE

17h

- C 7.1 : Comprendre et analyser le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence.
- C 7.2 : Identifier pour reconnaître en primo-intervenant les différentes situations (combat militaire ou civil et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste).
- C 7.3 : Connaître les protocoles d'intervention internationale : START (Simple Triage and Rapid Treatment) et ABC (Airways, Bleeding and Blanching, Cognition).
- C 7.4 : Prévenir les menaces terroristes pour se préparer aux différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feu, engins explosifs improvisés, véhicules...).
- C 7.5 : Se préparer à agir pour assister ou sauver les différentes victimes et blessures rencontrées.
- C 7.6 : Agir en respectant les priorités préconisées dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) pour participer à la préservation du maximum de victimes.
- C 7.7 : Utiliser correctement le contenu du kit individuel de premiers secours tactiques et créer son kit individuel de premiers secours tactiques.
- C 7.8 : Utiliser le carnet primo-intervenant.
- C 7.9 : Maîtriser et pratiquer les méthodes internationales d'extraction et de soins sous le feu (Care Under Fire – CUF), de soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC), et de soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC).
- C 7.10 : Maîtriser et pratiquer les protocoles internationaux d'intervention :

- SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scene), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC et MARCH).
- MARCHÉ : maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation (evacuation).
- RYAN (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection).
- C 7.11 : Sécuriser la scène pour préserver les traces et indices et protéger les victimes.
- C 7.12 : Mettre en œuvre les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP), la position latérale de sécurité (PLS), la libération des voies aériennes (LVAS).
- C 7.13 : Savoir identifier les hémorragies et mettre en place les actions pour les arrêter.
- C 7.14 : Savoir agir en cas de fractures.
- C 7.15 : Traiter des brûlures thermiques, chimiques et électriques et les évaluer.
- C 7.16 : Se servir d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) et effectuer, seul et en binôme, une réanimation complète avec massages cardiaque et oxygénothérapie.
- C 7.17 : Identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre (y compris les techniques d'extraction issus des protocoles internationaux, « Pick and Run », « Scoop and Run », « Stay and Play »).

Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes.
- Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité.

## Module 8 - Détection de Personnes et Objets

10h

- C 8.1 : Analyser et prévenir les situations à risque pour identifier l'arme susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte).
- C 8.2 : Prendre conscience de l'usage d'une arme et des conséquences de l'ouverture du feu.
- C 8.3 : Savoir utiliser les différentes armes autorisées dans le cadre de l'intervention.
- C 8.4 : Réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense.
- C 8.5 : Savoir travailler en binôme et en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.).
- C 8.6 : Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation avec une arme à la ceinture.
- C 8.7 : Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention pour dissuader les assaillants.
- C 8.8 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) et mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.).
- C 8.9 : Savoir travailler en coordination avec les services publics (forces de l'ordre et secours).
- C 8.10 : Rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation à sa hiérarchie, aux forces de l'ordre, au client, aux secours, à l'autorité judiciaire).
- C 8.11 : préserver les traces et indices et sécuriser une zone après un accident.
- C 8.12 : Savoir prévenir le risque post traumatique.

Compétences transversales :

- Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.

- Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes.
- Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité.

## EXAMEN

17h

QCM sur les UV 1 et 2

Mise en situation sur les UV 3,4,5,6,7 et 8.

Le candidat doit obtenir la note de 12/20 au QCM et sera déclaré APTE ou Inapte en fonction des résultats sur la grille d'évaluation.